



# COMMUNIQUÉ

## AFFAIRE ORPEA : FO reçue au ministère

Ce mardi 8 février 2022, FORCE OUVRIÈRE s'est rendue au ministère des Solidarités et de la Santé pour répondre à l'invitation de la ministre déléguée chargée de l'Autonomie Mme Brigitte BOURGUIGNON. Étaient également présentes une délégation CGT ainsi qu'une délégation CFDT.

FORCE OUVRIÈRE a rappelé que les révélations de Victor CASTANET dans son livre « Les Fossoyeurs » ont été dénoncées par notre organisation syndicale depuis déjà de nombreuses années. Cette enquête fait apparaître une promiscuité entre le groupe ORPEA et le syndicat maison « Arc en ciel » ainsi que de potentielles fraudes électorales.

À cet effet, FORCE OUVRIÈRE a mandaté son cabinet d'avocats pour engager des procédures de contestations et demander l'annulation des dernières élections professionnelles.

Aussi, FORCE OUVRIÈRE a insisté sur le budget de la sécurité sociale qui est principalement constitué de l'impôt des Français (CSG) ainsi que du salaire différé (cotisations sociales) de l'ensemble des travailleurs. Ne pas embaucher des postes financés par l'ARS ou bénéficier de rétrocommissions sur des achats financés par la sécurité sociale, revient à voler l'argent des travailleurs. En cas de véracité des faits rapportés par Victor CASTANET, il est impératif que le ministère oblige le groupe ORPEA à rembourser les sommes détournées.

Nous avons insisté auprès de la ministre sur l'urgence d'avoir une attention particulière quant à d'éventuelles pressions sur les militants syndicaux et salariés, afin d'assurer leur protection face à cette machine de guerre qu'est ORPEA. Par ailleurs, la CGT a d'ores et déjà annoncé à la ministre, le licenciement de trois représentants syndicaux.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE dénonce ces licenciements et soutient sans réserve ses camarades de la CGT.

De plus, FORCE OUVRIÈRE s'oppose à la marchandisation de la santé qui n'a pas sa place dans le secteur lucratif.

Il est temps d'agir pour le gouvernement, la parole doit laisser la place aux actes.

Paris, le 9 février 2022

### Contact :

Franck HOULGATTE - Secrétaire général UNSSP FO - 06.12.25.94.25